

Rapport

DÉVELOPPEMENT DURABLE



INTRODUCTION

Cadre réglementaire :

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II, impose aux collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, à présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le cadre réglementaire précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable :

- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Le décret d'application prévoit que ce bilan comporte en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes, qui peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) :

La CAPG, créée au 1^{er} janvier 2014, est issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts d'Azur (12 communes), de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (6 communes) et de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes). Elle a également repris une partie des activités des syndicats SILLAGES (transports) et SIVADES (déchets). Elle regroupe 23 communes et 103 591 habitants (INSEE 2020) sur un territoire de 489,86 km².

La Communauté d'Agglomération exerce de plein droit, à la place des communes, 3 types de compétences : obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à la Loi et ses statuts.

> OBLIGATOIRES

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la politique de la ville,
- l'accueil des gens du voyage,
- la collecte et traitement des

- déchets et déchets assimilés,
- la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI),
- eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.

> OPTIONNELLES

- protection et mise en valeur de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie,
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

- action sociale d'intérêt communautaire,
- création et gestion de maisons de services au public.

> FACULTATIVES

- actions en faveur de l'environnement,
- action de prévention des risques,
- action en faveur du numérique,
- politique culturelle,
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- soutien station de ski Audibergue,
- financement SDIS communes (ex CCMA),
- gestion de l'eau hors compétence GEMAPI.

La CAPG et le Développement Durable :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a choisi de s'impliquer à l'échelle de son territoire, dans les défis mondiaux et de s'inscrire dans les stratégies européennes et nationales qui visent à réaliser un nouveau projet de société.

C'est pourquoi, elle s'est lancée dès 2006 (alors à l'époque Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) dans la mise en œuvre d'une Charte pour l'Environnement comportant 79 actions, puis en 2007 dans un Plan Local Énergie Environnement, afin de définir un cadre stratégique et de mettre en mouvement l'ensemble des services, les partenaires et les citoyens autour des objectifs du développement durable.

En parallèle, et dans la poursuite de ce qui était engagé, de nombreuses initiatives ont été prises pour répondre aux enjeux du développement durable, notamment la signature d'un Contrat de Transition Écologique (CTE) en 2019. Le présent document s'articule autour des 17 Objectifs de Développement Durable et met l'accent sur les actions mises en œuvre sur l'année 2022.



RAPPEL:

le développement durable

Le principe de développement durable :

L'appréhension du concept de développement durable s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions : la préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...), la cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarités territoriales...) et le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes ou marchandises, répartition des richesses, responsabilité des organisations, économie verte...). Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse à des questions transversales. Ainsi, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux a été rédigé par le gouvernement.

Les 17 objectifs de Développement Durable :

En septembre 2015, les 193 Etats membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenaires. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. C'est ainsi un nouveau référentiel de mise en œuvre du développement durable au niveau international, national et local. Il se décline en 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), eux-mêmes détaillés en 169 sous-objectifs, définissant ainsi de manière plus précise les cinq finalités du développement durable. Le présent rapport illustrera donc, en faisant référence aux 17 ODD, la contribution de la CAPG aux défis nationaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés puisque ces thématiques des ODD trouvent un écho dans les actions des collectivités locales françaises :



CONTENU

du rapport

Ce document a été rédigé en interne avec la collaboration des chefs de service et chargés de missions concernés, le développement durable étant largement transversal dans toutes les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération. Pour chacun des 17 Objectifs de Développement Durable qui sont par ailleurs explicités, les actions phares ou nouvelles de l'année 2022 sont détaillées, illustrées et chiffrées lorsque cela est possible. Les actions récurrentes sont quant à elles, plus synthétiquement évoquées. Une action peut contribuer à plusieurs ODD et il existe de nombreuses interactions entre elles, cependant nous avons pris le parti de ne retenir que l'ODD prédominant pour chaque action.

SOMMAIRE



OBJECTIF

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



1 PAS DE PAUVRETÉ



La pauvreté est le premier obstacle au développement et à une qualité de vie décente. C'est plus qu'un manque de revenus et de ressources. Ses manifestations se traduisent par plusieurs privatisations : accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement, mais aussi les phénomènes de discrimination et d'exclusion sociale, ainsi que l'exclusion du processus de décision. Cet Objectif est directement lié à l'ODD 10, dont le but est de réduire les inégalités.

ZOOM SUR

1/ *Maintien du lien social dans les quartiers prioritaires*

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne les associations de quartier dans leurs actions et leur apporte un soutien logistique et administratif : les Restos du cœur, nouvelle permanence au CCAS de Grasse, les Christ ô du cœur, nouveau local sur Le Mas, Secours populaire, Secours Catholique, Croix Rouge, les pompiers de Grasse-Menton, Saint Vincent de Paul, Soroptimiste. Les actions menées sur les quartiers « Politique de la Ville » (QPV) ciblent les personnes isolées et fragiles de tout âge et de tout sexe. Une récolte de dons alimentaires (produits secs) auprès de grandes surfaces est ensuite reversée gratuitement aux familles concernées environ 2 fois/mois.

Les familles viennent également récupérer leur panier solidaire (biscuits, produits d'hygiène, conserves...) à l'association, pour les personnes en situation de handicap ou âgées un portage à domicile est réalisé.

En complément, en fonction de la quantité des dons, l'association constitue des sacs de première nécessité ou des paniers solidaires.

2/ *Faciliter l'accès au logement et promouvoir un parcours résidentiel adapté*

La Communauté d'Agglomération met à disposition du public des dispositifs visant à faciliter les démarches et à accompagner les demandeurs de logement et d'hébergement. Ainsi, le Service Logement Intercommunal enregistre et traite la demande de logement social via la gestion du numéro d'enregistrement départemental.

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) et la Plateforme-logement quant à eux coordonnent les acteurs et les structures en charge de l'hébergement pour répondre à l'urgence. Ils centralisent les places d'hébergement sur le bassin grassois afin d'orienter individuellement les publics les plus fragilisés et les accompagnent dans leurs parcours, jusqu'à l'obtention d'un logement autonome.

» En bref «

Le développement d'un parc de logement social de qualité et adapté aux besoins : en se dotant de la délégation de compétence des aides à la pierre, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse dispose de moyens supplémentaires pour mener une politique de production de logements sociaux mieux maîtrisée, de qualité et plus proche des besoins recensés.

LES chiffres



Plus de 1000 personnes ont bénéficié de l'épicerie sociale.



En 2022, environ 30 familles des QPV bénéficiaires.



18 programmes agréés représentant 415 logements sociaux (locatif et accession).



66 ménages ont trouvé une solution de relogement ou d'hébergement dans le cadre du SIAO et de la plateforme-logement



460 ménages se sont vus attribuer un logement social sur le territoire

◇◇◇◇◇ OBJECTIF ◇◇◇◇◇

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



2 FAIM «ZÉRO»



L'objectif est d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable. Cet objectif tend à repenser la manière dont nous cultivons, partageons et consommons les aliments, afin de soutenir un développement centré sur les régions rurales et la protection de l'environnement.



🔍 ZOOM SUR

1/ *Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Grasse*

Suite à sa labellisation « Projet Alimentaire Territorial » en 2021, la CAPG a accueilli sa Cheffe de projet en 2022 qui a pour mission de proposer au territoire une gouvernance dont les grands objectifs sont de définir les programmes de soutiens nécessaires pour le développement des thématiques identifiées en amont : foncier agricole, outils logistiques ou de transformation, installation, filières de qualités, économie circulaire, accessibilité sociale des produits locaux, prévention du gaspillage alimentaire et activités sportives. Le PAT de la CAPG a été lancé officiellement le 6 avril avec plus de 120 participants. 6 groupes de travail ont ainsi été constitués pour se réunir en deux vagues durant l'année.

2/ *Jardins partagés & programme « Jardinons ensemble »*

Un jardin partagé est conçu, construit et cultivé par les habitants d'un quartier, d'un village ou d'une communauté. Il promeut une gestion écologique, participe au maintien de la biodiversité et permet aux familles de s'autoalimenter toute l'année avec des produits locaux et de qualité à moindre coût. La CAPG apporte son soutien méthodologique aux porteurs de projets et propose une aide financière au démarrage. Une charte est également signée entre les 2 parties pour garantir une pratique raisonnée du jardinage et la mise à disposition du jardin dans le cadre de formations. Deux nouveaux jardins collectifs ont été financés en 2022 à hauteur de 2 000€ chacun : « Les restos du cœurs » sur Peymeinade et « Bio d'Aqui » sur Saint-Vallier-de-Thiery. Le programme « Jardinons ensemble » proposé depuis maintenant 11 ans avec l'appui d'associations, a été élargi cette année au public scolaire.




» En bref «

- **Préservation et valorisation des terres agricoles** : le Service Aménagement participe aux ateliers du PAT de la CAPG afin d'identifier les leviers mobilisables dans les outils fonciers, d'aménagement et d'urbanisme pour que le Pays de Grasse trouve une traduction règlementaire dans les documents d'urbanisme.
- **Menus bio et circuits courts** : les établissements d'accueil du jeune public assurent les repas et les goûters. Chaque enfant accueilli bénéficie d'une alimentation saine et équilibrée via les circuits courts fruits/légumes - pain et un repas bio par semaine.

LES chiffres


107 repas et 94 goûters servis en moyenne par jour.


50 partenaires et une ouverture aux citoyens soit plus de 100 participants aux ateliers du PAT.


5 axes stratégiques déterminés et plus d'une quinzaine d'actions identifiées dans le PAT.


10 classes et 141 personnes ont bénéficié des formations autour du jardinage écologique.

◇◇◇◇◇ OBJECTIF ◇◇◇◇◇

*Permettre à tous de vivre en bonne santé
et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



L'objectif de développement durable n°3 vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».



🔍 ZOOM SUR

1/ FestiSol 2022 « Part'Âges »

Une 6^{ème} édition du Festival des solidarités du Pays de Grasse sous le signe des solidarités intergénérationnelles a été organisée. Entre une actualité qui lève le voile sur des formes de maltraitance envers nos aînés et un fleurissement d'initiatives toutes plus inclusives les unes que les autres, nous avons souhaité prendre le temps, durant deux jours, pour nous poser et réfléchir aux conditions d'un territoire où ces solidarités prendraient encore plus de sens. Deux temps forts cette année : un hackathon qui a donné naissance à trois projets d'actions de solidarités intergénérationnelles (action autour de Grasse Campus, habitat social intergénérationnel, bus de la transmission des savoirs) et un festival créatif, inspirant et participatif sur le Cours Honoré Cresp. Le FestiSol sur le Pays de Grasse a désormais ancré son identité : celle de la force du faire ensemble pour un mieux vivre ensemble !



2/ Prise en compte de la santé des enfants au sein des crèches

Afin de contribuer à la bonne santé et au bien-être des enfants accueillis au sein des structures, le Service Petite enfance s'est attaché les services d'un médecin référent santé et accueil inclusif, d'une psychologue et d'une chargée de coopération Accueil Inclusif :

- le médecin intervient dans chaque établissement en matière de santé, de prévention et de handicap,
- La psychologue intervient régulièrement dans les structures pour analyser les pratiques, accompagner et soutenir les équipes dans leur rôle d'accueil du jeune enfant, assurer un rôle d'observation et de prévention auprès des enfants,
- La chargée de coopération Accueil Inclusif assure la coordination des projets et du suivi de l'accueil des enfants ayant des difficultés ou en situation de handicap dans les différentes structures petite enfance.



3/ Se soucier de l'accompagnement de nos futurs retraités

L'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur a mis en place une journée « Coup de Poing retraite » en partenariat avec France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban afin de répondre aux attentes de nos futurs retraités. Une pré-enquête auprès de notre population a permis de recenser leurs besoins et d'enclencher l'intervention de l'ensemble des caisses de retraite. Cette action a apporté une aide concrète et humaine aux personnes dans leurs démarches administratives.

4/ Améliorer l'habitat privé

Pour le maintien au domicile de la personne en situation de perte d'autonomie, deux nouveaux dispositifs ont vu le jour afin d'accompagner les personnes, de mobiliser et de cumuler les aides financières des différents partenaires en faveur de l'adaptation de leur logement : l'OPAH « Pays de Grasse » sur les 23 communes et l'OPAH-RU « Cœur Historique de Grasse » sur le centre ancien de Grasse (2022-2027).

» En bref «

- Dans le cadre de la politique de la ville : **l'Atelier Santé Ville de Grasse** a organisé 2 journées de sensibilisation sur la santé mentale.
- Appui au déploiement local du dispositif national de formation à la prévention et **au repérage de la crise suicidaire**.
- **Exposition « Ensemble contre les discriminations »** en partenariat avec les associations Harpèges, le GEM et l'ASV.
- **Évolution de l'atelier Santé Ville** par la création du Centre Local de Santé Mentale.
- **L'air intérieur dans les structures d'accueil de la petite enfance** : afin d'améliorer le bien-être des enfants dans ses structures de la Petite Enfance, le Pays de Grasse assure la surveillance de la qualité de l'air intérieur par l'équipement de ses crèches en capteurs CO₂. Un nouveau capteur a récemment été acquis pour le Relais Petite Enfance de Spéracédès. Enfin, les VMC sont régulièrement entretenues.

LES chiffres



Ateliers santé ville :

2 journées de sensibilisation à la santé mentale et 40 professionnels sensibilisés.



Festisol 2022 :

450 visiteurs, 30 exposants, une vingtaine d'animations culturelles et un hackathon avec 30 participants qui a débouché sur 3 projets à développer.



Accompagnement futurs retraités :

5 délégués toute caisse de retraite confondue ont aidé 35 personnes sur leur dossier retraite.



Maintien à domicile :

48 logements adaptés : un investissement de près de 500 000 € TTC de travaux financés à 80 % par la CAPG, l'ANAH, la MDPH et les caisses de retraite.

OBJECTIF

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cet objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation est présentée par l'ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable : elle permet de sortir de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'instaurer un climat de paix et de tolérance dans chaque société.



ZOOM SUR

1/ Création de l'Escape Game «Inond'Agir» du Pays de Grasse

Le territoire de la CAPG est de plus en plus sujet aux épisodes météorologiques violents, ce qui requiert une plus grande préparation de notre population pour affronter ces phénomènes extrêmes. Afin d'inculquer dès l'école une culture du risque, le Pays de Grasse a élaboré avec l'association G-Addiction et le SMIAGE le premier Escape Game du département des Alpes-Maritimes sur le thème du risque inondation.

Plongés en immersion totale dans 3 atmosphères distinctes (stade de foot proche d'un cours d'eau, chambre d'enfant, poste de commandement de crise), les enfants incarnent les élus et les techniciens d'une commune où ils doivent apprendre à gérer une situation de crise.



2/ Programme de Réussite Éducative

Plusieurs dispositifs sont en place dans le cadre du dispositif Programme de Réussite Éducative (PRE) depuis 2005. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative :

- apprendre la langue française et améliorer les compétences des personnes adultes issues de l'immigration en matière de lecture et écriture,
- lutter préventivement contre l'illettrisme et l'échec scolaire autour des lectures partagées d'albums de littérature jeunesse dans les quartiers prioritaires de la Ville de Grasse, lutter contre le décrochage scolaire en favorisant le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur l'ensemble du territoire CAPG.
- des ateliers scientifiques sont également organisés via 4 semaines d'animation scientifique de rue pendant les vacances d'été, l'objectif étant de fédérer les jeunes des quartiers prioritaires de Grasse autour des activités scientifiques et techniques mises en place.

LES chiffres

du Programme de Réussite Éducative



900 personnes formées.



185 personnes sensibilisées.



150 jeunes bénéficiaires du CLAS sur le Haut-Pays et Grasse.



300 jeunes initiés aux ateliers scientifiques de 3 à 15 ans.

3/ La création artistique contemporaine

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et l'école nationale d'Art de Nice - la Villa Arson, travaillent de façon rapprochée pour soutenir et promouvoir la jeune création contemporaine sur le territoire. Une convention de partenariat a été signée en 2022 dont le but est une approche expérimentale du développement des territoires avec comme volonté d'utiliser l'art comme élément de dialogue permettant une perméabilité entre l'artiste, les habitants et leur territoire. Ainsi, 2 appels à projets ont été proposés aux étudiants de la Villa Arson :

- 1/ Le « Prix Thorenc d'art - Villa Arson » : un projet de Territoire Nord-Sud dans le cadre du développement de l'art contemporain.
- 2/ Le programme pilote « MIP - Villa Arson » : un projet d'art olfactif dans le cadre du PREAC « Culture Olfactive - Parfums et arômes, culture d(')es sens(ces) ».



4/ Organisation d'animations de sensibilisation à l'environnement

L'ENC des Monts d'Azur propose régulièrement des animations de sensibilisation à l'environnement telles que des expositions photos et diaporamas commentés sur la biodiversité notamment sur les espèces à protéger, des animations sur l'intelligence des plantes à travers « la musique des plantes », des parcours de géocaching valorisant le patrimoine naturel et culturel... Certains ateliers animés par nos citoyens ont pour but l'échange de savoirs et le partage des centres d'intérêts à travers leurs propres créations de diaporamas, alors que d'autres sont animés par des structures partenaires (association Brain-up, ASEPT Paca, ...).

Nombreux sont les touristes qui profitent des géocachings ayant été mis en place par l'ENC et les Géophiles en partenariat avec les communes du haut-pays dans le cadre d'une action régionale et qui laissent une trace écrite une fois leurs parcours numériques effectués.

5/ La mobilité : facteur clé d'insertion sociale et de développement économique

En France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. En 2022, 3 ateliers mobilisés à la Mission Locale du Pays de Grasse ont été organisés et ont permis de former 30 jeunes dans le cadre de la « Garantie Jeunes ». L'association partenaire « Choisir le vélo » assure une permanence tous les derniers samedis du mois, pour animer des ateliers d'auto-réparation de vélo, un service de marquage afin de lutter contre le vol, un service de location d'un vélo cargo pour favoriser les déplacements des vélos utilitaires, et enfin, pour de l'information pratique sur le déplacement à deux roues sur le territoire.





6/ Obtention du Label « Jardin remarquable » pour les JMIP

Pour une durée de 5 ans renouvelable, le Pays de Grasse a obtenu pour les Jardins du Musée International de la Parfumerie à Mouans-Sartoux le label national « Jardin Remarquable » décerné par le Ministère de la Culture, parce qu'il répond à des critères d'exigence et de qualité sur :

- la composition (organisation des espaces),
- l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...),
- l'intérêt botanique,
- l'intérêt historique,
- l'accueil des publics,
- l'entretien dans le respect de la qualité environnementale.

Devenir « Jardin Remarquable » permet aux Jardins du MIP de rayonner sur l'ensemble du territoire aux côtés d'autres jardins exceptionnels. Le label offre une belle visibilité et encore plus de légitimité à participer aux événements nationaux d'envergure (Journées Européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux Jardins,...). Au-delà de la beauté des jardins, c'est aussi leur gestion qui est mise à l'honneur à travers ce label et dont se félicite le Pays de Grasse.

→ En bref

- + **Plusieurs parcours thématiques en EDD** sont proposés aux scolaires du territoire : « école de l'eau et de la biodiversité », parcours « les jeunes sentinelles de l'air », parcours « risque majeur inondation », parcours « Watty à l'école », « mallette pédagogique zones humides », « animation sur les gestes écocitoyens », « animation apiculture ».
- + **100% Education Artistique et Culturelle (EAC)** : des résidences d'artistes bénéficient aux enfants du territoire sur leurs différents temps de vie : en crèche, à l'école ou en accueil de loisirs. Le Pays de Grasse fait partie des premiers territoires à obtenir le label « 100% EAC » en 2022.
- + **Un nouveau Contrat Territoire Lecture (CTL) 2022-2024** : un nouveau CTL 2022-2024 a été signé entre l'Etat, le département 06, la CAPG, les villes de Grasse et de Mouans-Sartoux. L'objectif étant de favoriser les opérations en direction des populations les plus éloignées

du livre et de la lecture et d'impulser une dynamique de réseau avec l'ensemble des bibliothèques du territoire.

- + **L'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur** met à disposition du tout public une salle dotée de PC tous connectés à Internet. Les usagers ont la possibilité d'être accompagnés dans l'utilisation d'outils informatiques (prestation de formation, création et utilisation de messageries, ...).
- + **La France Services** accompagne les usagers dans leurs démarches administratives en ligne (Pôle Emploi, Améli, Impôts, pré-demandes CNI/Passeports,...) et participe à l'instruction de dossiers CNI/Passeport.
- + **Soutien à la réalisation et au déploiement d'un Escape Game de la biodiversité** dans les écoles, collèges et lycées dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE). L'association porteuse (G-Addiction) du projet s'est installée à Grasse en juillet 2022.
- + **Conférences, nocturnes et tables rondes culturelles** : 2022 marque la reprise de la fréquentation en terme d'événements : conférences, journée caritative « Une rose une caresse », les événements institutionnels tels que la Nuit des Musées, les Rendez-vous aux Jardins, les Journées Européennes du Patrimoine ont retrouvé des fréquentations prometteuses.
- + **« Odeurs en mouvements » aux JMIP** : Les danseurs du Jeune Ballet Méditerranéen et 10 adultes du service psychiatrique du centre hospitalier de Grasse ont construit ensemble, tout en respectant les particularités de chacun, leur propre partition chorégraphique et olfactive en lien avec les odeurs des jardins.
- + **« Le MIP imaginaire »** : Résidence-transmission-crédation de Caroline Duval réalisé dans la crèche et le service gériatrique du Petit Paris. Les professionnels de la maison de retraite médicalisée du Petit Paris, de la crèche, 20 personnes âgées de la maison de retraite médicalisée de l'hôpital de Grasse et 42 enfants de la crèche ont ainsi exploré leur environnement par leur 5 sens avec l'artiste.

LES chiffres



Éducation au développement durable :
1 760 élèves sensibilisés à travers les parcours thématiques.



EAC :
24 séances organisées dans 6 crèches du Pays de Grasse.



EAC : 3 bourses de 1.500€ chacune pour les étudiants de la Villa Arson, lauréats des différents prix.



EAC :
10 résidences d'artistes « Rouvrir le Monde ».



EAC : 2 résidences « artistes en territoire »,
1 résidence « transmission du récit » et **1 résidence** « éveil artistique et culturel dans les crèches ».



166 976 visiteurs accueillis sur les 4 musées dont 147 627 aux MIP / JMIP, 18 349 au MAHP et à la Villa J.H. Fragonard.



1301 usagers accompagnés dans leurs démarches administratives (dont 397 demandes de CNI et 433 demandes de passeports).



Escape Game biodiversité :
un millier de personnes sensibilisé.

OBJECTIF

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cet objectif vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes. Bien que les inégalités entre les sexes se soient réduites ces dernières années en France, les femmes continuent de subir des discriminations et des violences. Les grandes lignes suivies par cet objectif sont celles de la garantie d'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à un travail de qualité et à une représentation politique.



ZOOM SUR

1/ La CAPG engagée pour l'égalité femmes - hommes

La CAPG lauréate du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, a lancé son nouveau projet « Le grand pari de l'égalité » pour susciter une adhésion partagée autour de valeurs (égalité F-H, lutte contre les violences) à l'échelle du territoire. Ainsi, ce sont quatre rencontres immersives et insolites qui ont été proposées aux agent.es, aux élu.es de la CAPG et des communes membres ainsi qu'aux partenaires et actrices économiques pour se questionner sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité :



Jeudi 29 septembre 2022 :

« **Egalité et prévention du sexisme dans les politiques publiques et les ressources humaines** »
Un Serious Game en quatre plateaux immersifs.

Lundi 17 octobre 22 :

« **Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes** » - Château de Mouans-Sartoux
Un Escape Game « le tribunal, le terrain de sport, la salle de réunion et l'appartement ».

Lundi 21 novembre :

« **La mixité des emplois en Parfumerie, force et attractivité d'un territoire** » MIP à Grasse
Table ronde des actrices de l'emploi et des entreprises locales, conférence à deux voies expertes du domaine de la parfumerie et portraits vidéo de 10 femmes et hommes témoins de la mixité.
Rencontre labellisée « Semaine de l'industrie ».

Jeudi 22 décembre :

« **La mixité dans le sport, pratique et accès aux équipements** » - ESCVS La Roquette-sur-Siagne
À l'occasion de la Soirée des Ambassadrices et des Ambassadeurs du Sport : jeux, débats et interviews de la team des ambassadrices et ambassadeurs du sport.

2/ L'égalité filles-garçons

L'égalité filles-garçons commence à la crèche, le premier lieu d'apprentissage et de socialisation. Les équipes d'accueil, de plus en plus sensibilisées au respect de l'enfant et porteuses de projets éducatifs centrés sur l'enfant, ses besoins et son épanouissement, font de l'égalité une valeur ajoutée à leur pratique avec l'objectif d'être justes à l'égard des filles et des garçons et de ne pas pré-configurer chez les enfants des stéréotypes de genre.

Tous.tes les agent.es du Service Petite enfance, quel que soit le poste occupé au sein des crèches du Pays de Grasse mobilisé.es durant la journée du 23 août 2022 sur la thématique de l'égalité filles - garçons. Une matinée dédiée à la restitution de l'audit réalisé par le cabinet Alter Egaux au sein des établissements de la CAPG, suivie d'une après-midi consacrée à des ateliers de co-développement « 1 crèche = 1 projet éducatif favorisant l'égalité et la mixité ».



3/ Mixité et égal accès des femmes et des hommes aux équipements et aux pratiques sportives du territoire

Deux projets spécifiques sont portés par le Service Jeunesse et Sports CAPG : les centres de loisirs de Peymeinade et Saint-Vallier-de-Thiery, retenus au titre de l'appel à projets 100% Mixité ont présenté leurs « projets d'activité exempts de stéréotype » à destination des jeunes accueillis sur le territoire.

Par ailleurs, le service propose aux communes, aux associations et clubs sportifs de participer à un état des lieux territorial, incitant ainsi chacun.e à s'engager pour favoriser la mixité dans le sport.

→ En bref

- + **Nouveau livret de sensibilisation inspirant « le grand pari de l'égalité »** en partenariat avec Initiative Terre d'Azur et le réseau « Femmes cheffes d'entreprises délégations Cannes-Grasse », la CAPG fait le portrait de 17 femmes inspirantes, elles sont dirigeantes, cheffes d'entreprises ou start-up, créatrices, artistes, influenceuses, entrepreneures et engagées. Interviews et articles à retrouver dans le livret.
- + **La Culture et l'égalité** : le service culture a, durant l'année 2022, mis en œuvre une communication très engagée en matière d'égalité femmes - hommes sur les réseaux sociaux. Un panel de portraits vidéo de femmes et d'hommes témoignant de la mixité dans le milieu de la parfumerie a été réalisé en partenariat avec la « BON ID » de la Mission locale de Grasse.
- + **Plan départemental « Objectif zéro sexisme »** : dans les écoles, collèges et Lycées dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE).
- + **Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple** en évitant la récurrence des comportements de violence au sein du couple via des stages de responsabilisation en lien avec le tribunal judiciaire.
- + **Lutter contre le harcèlement scolaire et les violences « Touche pas à ma pote »** : depuis 2019, cette action est soutenue sur le territoire composée de journées éducatives avec du théâtre forum et des courts-métrages/débats pour sensibiliser les jeunes aux violences sexistes/harcèlement/violences.
- + **Action « On bouge »** : aider au déménagement des femmes victimes de violence conjugale, accompagnée de leurs enfants.
- + **Poursuite des actions de théâtre-débat** avec la compagnie « Sois Fort-e » qui intervient chaque année dans tous les collèges de la CAPG.



LES
chiffres



Rencontres insolites du Pays de Grasse : un projet qui aura réuni 300 participant.es issu.es de différentes communes et qui ont apprécié le format original proposé par la CAPG.



Égalité filles-garçons : participation de 60 personnes du service petite enfance à la journée pédagogique.



Plus de 10 services CAPG mobilisés pour Co construire les projets et les événements relatifs à l'égalité femmes hommes et la lutte contre les violences.

OBJECTIF

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Pouvoir accéder à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit humain. Malgré cela, les chiffres de l'ONU montrent que 2,4 milliards de personnes sont privées des services de base comme les latrines et que 1,8 milliard consomment de l'eau contaminée. Un problème auquel il faut ajouter le manque d'eau qui touche 40 % de la population et qui risque de s'accroître, ainsi que la pollution des cours d'eaux par les activités humaines. Qualité et viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, accessibilité à des sanitaires de l'autre sont ainsi les deux grands enjeux de cet ODD.

ZOOM SUR

1/ Lutte contre la rarefaction de la ressource en eau

L'année 2022 a été marquée par une période de sécheresse exceptionnellement longue et intense, qui a conduit les services de l'Etat à organiser plus d'une vingtaine de comités ressources, sécheresse opérationnelle ou sécheresse agricole, ainsi que des ateliers dont l'objectif est de préparer les Assises de l'Eau, qui se tiendront début 2023.

Les services de la CAPG ont participé activement à ces rencontres (Direction de l'Eau & de l'Assainissement de la CAPG, RECB, SEML Eau de Mouans, SIEF), qui ont permis de pointer les ressources disponibles à l'échelle départementale, définir les actions à mener pour les économies d'eau et la répartition des volumes et débits à l'intérieur et entre bassins versants.

La connaissance des modes de prélèvement et de consommation de l'eau s'est améliorée, des efforts collectifs et individuels ont été fournis et mesurés et des actions prioritaires pour l'avenir sont programmées. Celles-ci consisteront à sécuriser l'alimentation en eau avec les ressources disponibles et à trouver des ressources alternatives à l'eau potable pour certains usages, telles que la récupération des eaux de pluie ou la réutilisation des eaux usées traitées.



» En bref «

- **Travaux structurants sur les stations d'épuration de La Paoute et de Plascassier** : le maître d'œuvre vient d'être désigné pour accompagner la CAPG dans ces projets estimés à plus de 6 M€, afin de mettre fin à l'exploitation de la STEP Marigarde.
- **Travaux de construction d'une usine de traitement de l'eau de la source de la Foux à Grasse**, sous délégation de maîtrise d'ouvrage au SIEF : le marché de conception-réalisation est en cours de procédure.
- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de la Siagne** se poursuit avec la validation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau et l'établissement de plans d'actions par divers porteurs de projets.

LES chiffres



1 832 k€ de travaux d'amélioration des réseaux d'eaux usées sur les 4 communes (renouvellement ou extension).



-10% de consommation d'eau en moins en août 2022 à Grasse.



4 stations d'épuration et 4 400 installations d'assainissement non collectif à contrôler tous les 4 ans.



280 km de réseaux d'eau potable à Grasse et 210 km de réseaux de collecte à Auribeau, Grasse, La Roquette et Pégomas.

OBJECTIF

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable. « L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. »



ZOOM SUR

1/ Restructuration de la piscine Altitude 500 : un projet sobre et raisonné

Au vu de l'état de ses équipements nautiques, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse n'avait pas d'autre choix que de prendre une décision forte en faveur de sa politique sportive aquatique. C'est ainsi que le Conseil de Communauté a voté à l'unanimité le 30 juin 2022, le lancement du projet de restructuration de la piscine Altitude 500.

A l'heure des crises énergétiques et climatiques, il s'agit d'un choix murement réfléchi, qui intègre un programme environnemental ambitieux dont notamment :

- Performance énergétique : recours aux énergies renouvelables solaire et bois avec pour objectifs 70% des besoins annuels du bassin nordique couverts par le solaire thermique, solaire photovoltaïque en autoconsommation, 70% des besoins en chaleur du complexe couverts par le bois (plaquettes - filière locale) ;
- Réduction de la consommation en eau (objectif < 80l/baigneur) ;
- Valorisation des eaux de récupérations ;
- Limitation des déperditions (couverture thermique du bassin nordique) ;
- Préserver/améliorer la biodiversité.

Trois groupements d'architectes/bureaux d'études ont été sélectionnés dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre. Leurs propositions sont attendues en mars 2023.



2/ Atelier Eco « Quelles réponses face à la crise de l'énergie ? »

Au cœur des préoccupations actuelles, cette thématique a suscité un large intérêt et beaucoup de questions de la part des quarante participants. L'objectif de cet atelier du 8 novembre 2022 était de transmettre des informations sur la situation à date afin de mieux appréhender les enjeux futurs de la crise, de donner des pistes concrètes pour intégrer et améliorer sa sobriété et son efficacité énergétique, de donner les contacts et instructions clés pour accéder aux aides et mesures disponibles.

3/ Nouveau Marché Global de Performance Energétique (MGPE)

Fort des performances de son précédent Contrat de Performance Energétique sur la période 2013-2020, qui a permis la réalisation de 25% d'économie d'énergie sur 13 de ses bâtiments publics, ainsi que la réduction de moitié des émissions carbone, le Pays de Grasse poursuit sa mutation en lançant en 2022 un MGPE pour 24 bâtiments.

Grâce à la réalisation de travaux à fort potentiel énergétique (réduction des consommations d'énergie et développement des énergies renouvelables), le Pays de Grasse vise d'ici 2029 la diminution de 12,5% des consommations d'énergie sur ses bâtiments et de 71 tonnes équivalent CO₂ des émissions de gaz à effet de serre :

- récupération de la chaleur des eaux usées sur la Piscine Harjès à Grasse (30% d'économie de gaz),
- création d'une centrale photovoltaïque sur l'Espace Culturel et Sportif de la Vallée de la Siagne à La Roquette-sur-Siagne en totale autoconsommation,
- isolation des planchers bas de plusieurs crèches,
- déploiement de systèmes de chauffage nouvelle génération,
- suivi des consignes de température dans le bâti pour une stabilisation des consommations.

La CAPG a ainsi investi plus de 1 million d'euros en l'espace de 8 ans pour réduire ses consommations d'énergies et ses émissions de gaz à effet de serre.



4/ L'amélioration durable de l'habitat privé

La CAPG met en œuvre des actions renforcées visant à massifier l'amélioration énergétique des logements et à lutter contre la précarité énergétique, dans le cadre des nouveaux dispositifs programmés d'amélioration de l'habitat mis en œuvre pour 5 années en 2022. Par ailleurs, par convention signée en juillet 2021 avec le département des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération soutient la mise en place du service d'accompagnement à la rénovation énergétique, guichet unique d'information au service des habitants du Pays de Grasse : Confort Energie 06.

L'OPAH « Pays de Grasse » sur les 23 communes et OPAH-RU « Cœur Historique de Grasse » sur le centre ancien de Grasse sont deux nouveaux dispositifs articulés avec le SARE 06 pour informer, mobiliser et cumuler des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat (2022-2027).

» En bref «

- **Chaudière avec pile à combustible** dans la crèche « La Poussinière » à Peymeinade en janvier 2017 : 2 000€ TTC d'économie par an sur la consommation de gaz à prix constant et autoconsommation de 3 300 kWh/an d'électricité issue de la production de la pile à combustible.
- **Maintenance courante des équipements communautaires** pour en garantir la durabilité : maintenance annuelle des équipements (ascenseurs, portes automatiques, ...).
- **Finalisation de l'étude portée par le CEREMA et le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur** sur le développement du photovoltaïque en foncier dérisqué, dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique. L'aboutissement des travaux est la création d'un outil d'aide à la décision pour les communes. L'étude, au-delà de la définition d'espaces dérisqués, permet d'accompagner les initiatives locales vers les modèles les plus efficaces pour le territoire en termes de production d'ENR et de retombées pour le territoire.
- **Le Décret rénovation tertiaire** : organisation d'une réunion d'information sur la thématique du Décret Tertiaire au « Cube Réceptions » dans le Parc d'activités des Bois de Grasse qui a rassemblé 70 participants autour de cette thématique en lien avec la réduction des consommations énergétiques des bâtiments.

LES chiffres



Confort Energie 06 en 2022 :
517 ménages ont bénéficié d'une information de premier niveau,
241 d'un conseil personnalisé
et 75 entreprises du petit tertiaire privé.



OPAH CAPG :
1,09 M d'€ de subventions accordées à 100 propriétaires pour des travaux d'amélioration de leur logement, pour un total de 1,70 M € investis sur le territoire.
42 % ont bénéficié de subventions pour des travaux d'économie d'énergie.



MGPE :
110 000€ d'économie d'énergie par an entre 2014 et 2020 et 50% de réduction des émissions de GES dans le cadre du précédent CPE.

OBJECTIF

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



La société dans son ensemble bénéficie du fait que plus de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. L'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés essentiels à la réalisation d'une mondialisation juste et à la réduction de la pauvreté. En outre, si rien n'est fait, le chômage peut mener à l'instabilité et perturber la paix.



ZOOM SUR

1/ Les actions réalisées sur les parcs d'activités

Afin de rendre les parcs d'activités plus attractifs, la réflexion sur les services aux entreprises et aux salariés, sur la mutualisation de certaines fonctions, sur l'amélioration de l'image et du fonctionnement, est indispensable pour progresser qualitativement. En ce sens, la mobilisation des différents acteurs du territoire tels que les chambres consulaires, les offreurs de solutions et les associations de zones, est nécessaire et un soutien financier est également accordé.

Cette politique en faveur des différentes parties prenantes permet à des associations de zones, notamment celle du parc d'activités des Bois de Grasse, d'impulser (dont certaines en collaboration avec les services de la collectivité) des actions au profit du territoire telles que :

- le ramassage collectif des déchets sauvages : action de sensibilisation au tri des déchets,
- le flocage des avaloirs « Ne rien jeter, la mer commence ici » : action de sensibilisation sur le traitement des eaux pluviales en partenariat avec Prodarom,
- la collecte de bouchons en plastique : ces derniers seront valorisés par l'entreprise du parc et l'intégralité des recettes sera reversée à l'association « Les P'tits Doudous » de l'hôpital de Grasse,
- le lancement des achats mutualisés et responsables,
- une réflexion autour de la création d'un bassin de phytoépuration.



2/ Les évènements et actions emplois

En 2022, l'action régionale d'accompagnement numérique à l'emploi induite par l'Espace Numérique des Monts d'Azur se poursuit en partenariat avec l'ensemble des entreprises locales du haut-pays, les structures d'aide au montage de projet d'activités, La France Services de la CCAPV et les services à l'emploi.

Il s'agit de solliciter les entreprises locales pour récupérer leurs offres d'emploi qui viendront compléter celles des services à l'emploi et de proposer aux personnes en recherche d'emploi un accompagnement numérique lié à l'emploi tout en les mettant en relation directe avec les entreprises locales, mais également d'orienter les porteurs de projet d'activité vers les structures d'aide aux montages de dossiers et/ou vers les actifs locaux.

Des recrutements emploi ainsi que des forums interdépartementaux 04-06 sont également mis en place dans le cadre de cette action régionale. Chaque accompagnement est valorisé par la plantation de plantes mellifères à l'entrée du bâtiment de l'ENC.

3/ Plan de soutien au Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

Le Pays de Grasse s'est engagé dès 2011, dans un projet d'envergure, de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) à travers la mise en œuvre d'une politique publique volontariste de soutien qui a valu au territoire d'être labellisé French Impact en 2019.

Les principales réalisations sont :

- soutien au développement des démarches d'innovation sociale avec un centre de recherche appliquée en sciences sociales sur la SCIC Tetris, reconnue nationalement notamment pour ses travaux sur les communs, l'évaluation en lien avec les objectifs de Développement Durable,
- accompagnement à la création d'espaces de concertation et de coproduction avec deux « Pôles Territoriaux de Coopération Economique » (PTCE compagnon de Tetris et émergent du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse), une « Fabrique numérique de territoire » avec le Tiers-Lieu de Sainte Marthe - spécialisé dans la Transition Ecologique et Solidaire qui accueille toute l'année des voyages apprenants - et une « Manufacture de proximité » avec l'Aromatic Fablab de l'association Fleurs d'Exception (secteur de la production de plantes à parfum bio et locale),
- une dynamique en cours de structuration autour de l'économie circulaire (collectes de papiers, cartons, textiles, encombrants, bio déchets, mobilier avec une recyclerie « Les Fées Contraires »).



→ En bref

- + **Soutien des initiatives d'insertion, les chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, régie de quartier** (DEFIE et SOLICITES) : chantier d'insertion d'entretien, déménagement, petits œuvres BTP et la Fondation Apprentis d'Auteuil et son chantier éducatif maraichage.
- + **Restructuration de la friche BIOLANDES** : le site BIOLANDES en friche depuis 2008 a été acquis en 2022 via une convention d'intervention foncière avec l'EPF PACA. Cette friche de 2,6 ha doit permettre, à court terme, l'installation de nouvelles activités favorisant la croissance économique et l'emploi productif sur le territoire.
- + **Les Assises de la Transition Energétique** : organisées par la CCI Côte d'Azur sur le territoire du Pays de Grasse en octobre 2022, ce grand rendez-vous annuel a pour objectif de réunir les acteurs publics et privés engagés dans la transition énergétique (150 participants).
- + **La promotion du Parcours Sud Industrie** : le Pays de Grasse en assure la promotion. Au-delà de l'accompagnement à la transformation vers l'Industrie du Futur, il prend en compte les enjeux de la transition écologique et énergétique de l'industrie et permet une amélioration significative de la performance énergétique et environnementale de la production industrielle.
- + **Les marchés réservés à l'insertion sociale et professionnelle** (articles L2213-13 du code de la commande publique) : ces marchés concernent des prestations d'entretien des espaces verts des sites de la CAPG (Montant de 16 543,90€ HT) et des prestations de nettoyage.
- + **Le développement de l'Aromatic Fablab sur maintenant 2 ha** : centre de ressources et d'expérimentation pour le développement de la filière de la production de plantes à parfums avec le soutien du contrat de transition écologique.

LES chiffres



Actions emploi :

- 116 participants** (forum et accompagnement emploi),
- 39 ont bénéficié de l'accompagnement numérique,
 - 27 ont été orientés sur des offres d'emploi par l'ENC,
 - 12 ont été orientés vers ITA, 21 sont en sortie positive.



Insertion :

- 20 jeunes accompagnés à l'international,
- 100 personnes habitant dans les QPV,
- 20 jeunes en chantier éducatif,
- Entre 15 et 30 adultes en chantier d'insertion.



Parcours Sud Industrie :

- 12 entreprises ont participé en mai 2022 à une réunion d'information.



Evolution en 10 ans de l'ESS sur le Pays de Grasse :

- 10,4% de l'emploi privé (+27%),
- 274 employeurs (+17%),
- 53 millions d'€ de salaires (+25%),
- Part dans l'entrepreneuriat privé (+6%).

OBJECTIF

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

La croissance économique, le développement social et la lutte contre les changements climatiques dépendent fortement des investissements dans les infrastructures, le développement industriel durable et le progrès technologique. »



ZOOM SUR

1/ Les afterworks culturels à la pépinière InnovaGrasse :

Cette nouvelle dynamique vise à rapprocher la culture du monde du travail au travers de la question de l'innovation dans les pratiques artistiques et entrepreneuriales. Les artistes en résidence au sein du Pays de Grasse sont invités à partager une étape de création, une performance ou une démonstration avec les hébergés et les coworkeurs de la pépinière. Ce temps de découverte et d'échange tend à favoriser une ouverture culturelle dans cet espace de travail et à créer du lien au sein de la communauté de la pépinière.



→ En bref



+ **Accompagnement des initiatives de 10 opérateurs économiques** souhaitant développer leur activité dans leur recherche de foncier en lien avec les actions spécifiques portées par la Direction du Développement Économique.



+ **Grasse Expertise** : la marque portée par le Club des Entrepreneurs a poursuivi ses travaux en 2022 avec une participation à plusieurs animations : groupe de travail, Afterwork, salons... On notera la progression des adhésions en 2022 avec 75 membres engagés pour soutenir l'agriculture et renforcer l'attractivité territoriale.

OBJECTIF

*Réduire les inégalités dans les pays
et d'un pays à l'autre*



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Les inégalités fondées sur les revenus, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les inégalités de chance persistent à travers le monde, dans les pays et d'un pays à l'autre. Les inégalités constituent une menace pour le développement économique et social, sont préjudiciables à la réduction de la pauvreté et sapent le sentiment l'accomplissement et l'estime de soi des individus. Une telle situation risque à son tour de favoriser le crime, les maladies et la dégradation de l'environnement. »



ZOOM SUR

1/ L'Espece de Vie Sociale Itinérant (EVS) dans le haut pays

L'EVS offre aux familles un lieu d'accueil, d'information et de rencontre, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne (habitat, loisirs, santé...), à les soutenir dans leurs rôles parentaux (éducation) et à les accompagner dans leurs démarches administratives. Ouvert à tous, il doit favoriser les rencontres, les échanges, les actions de solidarité, les fêtes et manifestations permettant ainsi de renforcer les liens intergénérationnels.

2/ Nomination de la coordinatrice référente du Pays de Grasse pour l'accueil d'enfants en situation de handicap de la petite enfance

La nomination d'Amandine SIEWIERA a renforcé la volonté du Pays de Grasse d'offrir le même accueil pour tous et de trouver de nouvelles solutions pour accompagner au mieux les familles d'enfants en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques :

- répondre aux mêmes besoins fondamentaux que les autres enfants (pyramide des besoins de Maslow),
- une première rencontre avec la référente de l'accueil d'un enfant en situation de handicap de la petite enfance et la directrice de la crèche,
- une écoute attentive, connaître et reconnaître ses besoins spécifiques,
- lui donner les moyens de s'épanouir et de se construire avec ses pairs,
- prévoir, proposer un accueil adapté qui prend en compte les besoins de la famille et de l'enfant (organisation, horaires ajustés, ...),
- élaborer un Projet Personnalisé Accueil du Jeune Enfant (PPAJE),
- participer avec la famille à la consolidation de son projet de vie,
- des rencontres avec des professionnels partenaires pour créer du lien et mieux accompagner l'enfant (en accord avec la famille),
- des équipes sensibilisées et formées.



3/ La lutte contre l'habitat indigne

La CAPG met en œuvre des moyens spécifiques pour la Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI), et pour accompagner les personnes. Elle mobilise, à ce titre :

- des moyens exceptionnels, au travers de son OPAH et en lien avec le « Territoire d'Accélération » déployé par l'ANAH (majoration des subventions),
- un accompagnement spécifique des communes dans le suivi et le traitement des situations d'habitat indigne ou dégradé, en lien avec la SPL Pays de Grasse Développement et le Pôle Départemental de LHI des Alpes-Maritimes.
- une équipe en charge des relogements de Grasse, en lien avec le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), pour trouver des solutions adaptées.

» En bref «

- **Aide aux personnes les plus en difficulté** : l'Agent de convivialité sillonne le haut pays pour apporter son aide administrative et une aide aux déplacements. Elle permet de rompre l'isolement des personnes et de leur redonner goût au contact avec les autres, de renouer avec leurs centres d'intérêts. Depuis son entrée en fonction en septembre 2021, Christine a accompagné plus de 100 personnes et a rempli 680 missions (rendez-vous médicaux ou administratifs, courses, vaccins, petits dépannages...).
- **Les maisons France Services** permettent de simplifier la relation des usagers aux services publics. Sur le Pays de Grasse, deux maisons France Services sont accessibles sur le territoire, à Saint Auban et à Grasse.
- **Micro-folie mobile Pays de Grasse** : coordonnée par La Villette avec le soutien du Ministère de la Culture, une micro-folie est un musée numérique qui présente les chefs d'œuvres de 12 grandes institutions culturelles nationales. 4 communes en ont bénéficié en 2022 : Pégomas, Caille, Saint-Vallier-de-Thiery et Mouans-Sartoux.
- **DIGITRUCK** : un camion itinérant reconverti en salle de classe connectée a été conçu pour favoriser l'inclusion numérique dans les territoires, et proposer des formations gratuites aux personnes éloignées du monde numérique. Des formations sont assurées par les équipes de WeTakeCare, le partenaire de l'Economie Sociale et Solidaire.
- **Accès au logement pour les PMR** : dans le cadre de la convention handicap logement établie avec la MDPH des Alpes-Maritimes, 6 ménages se sont vus attribuer un logement.

LES chiffres

Accueil petite enfance :

8 enfants accueillis en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques.

DIGITRUCK :

118 participants.

Lutte contre l'Habitat indigne :

+65 % de taux de subvention porté par l'Anah et la CAPG sur 3 dossiers complexes LHI.
6 ménages relogés par la cellule de coordination «périls et insalubrité».

Aide aux personnes en difficulté :

95 personnes accompagnées par l'agente de convivialité,
25 partenaires et 8 réunions du réseau Haut Pays,
30 partenaires de la Politique de la Ville de Grasse,
12 réunions Acteurs de Grasse,
2000 personnes accompagnées socialement,
500 personnes ont participé à des actions de vivre ensemble, maintien du lien social,
124 personnes ont adhéré à l'EVSI.

OBJECTIF

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



La moitié de l'humanité – 3,5 milliards de personnes – vit aujourd'hui dans des villes et ce nombre continuera d'augmenter. Étant donné qu'à l'avenir une grande partie de la population mondiale vivra en zone urbaine, les solutions à certains des principaux défis de l'être humain – la pauvreté, les changements climatiques, les soins de santé, l'éducation – doivent être trouvées dans la vie urbaine. »

ZOOM SUR

1/ Restructuration du parking de la Gare de Grasse

Le quartier de la gare de Grasse étant un point d'entrée majeur de la Ville de Grasse et du Pays de Grasse, une réflexion a été lancée dès 2020 sur sa restructuration.

Propriété de la SNCF, le parking est un foncier stratégique sur lequel un réaménagement est envisagé afin de créer un espace public plus qualitatif pour les habitants et les usagers de la gare et du pôle intermodal. Ainsi, plusieurs objectifs sont visés par ce projet :

- réduire les ilots de chaleur urbain par la création d'un square végétalisé (jardin de pluie) qui sera également en capacité d'améliorer les gestions des eaux pluviales.
- améliorer l'urbanité du lieu en proposant un espace de convivialité et rendre plus attractif ce site dédié aux usages alternatifs à la voiture individuelle.

Des échanges avec SNCF Gare & connexions, ont été réalisés en 2022 afin de convenir des modalités de mise à disposition du terrain permettant à la CAPG de réaliser cet aménagement.

Une convention de transfert de gestion sur cette emprise doit être signée en 2023 avec la SNCF et les études de préfiguration du réaménagement sont prévues en 2023-2024.



2/ Accessibilité

Dans le cadre de loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées, la CAPG a poursuivi ses actions en matière d'accessibilité telles que prévues à l'Agenda d'Accessibilité Programmée : les garde-corps, les mains courantes, les chasses roues sont prévus début 2023.

3/ La lutte contre les inondations

Le Pays de Grasse a transféré sa compétence au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage...

Un système de surveillance météo et d'appel en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2022 a été notamment consacrée à des travaux de remise en état de berges (Escragnolles, Collongues, Gars) et à la poursuite du PAPI Siagne.

La Taxe GEMAPI permet de disposer d'un budget de 1 916 968€ afin de réaliser travaux, entretien et surveillance des cours d'eau.



→ En bref



+ **Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)** : créée en 2021, elle a accueilli cette année 5 nouveaux bénévoles qui seront formés pour apporter leur soutien aux services de secours et à la population en cas de crise majeure, et qui portent à 27 le nombre total de membres de la RISC à la disposition des communes, de la population et au service du territoire.



+ **Valoriser et préserver les restanques** : 5 ateliers encadrés par des maîtres-maçons professionnels sur la préservation des murs en pierres sèches sur Saint-Cézaire-sur-Siagne (2 chantiers), Saint-Auban et Le Tignet (2 chantiers). 45 personnes dont des particuliers, agents de mairie et professionnels, sensibilisées aux enjeux du maintien de ce patrimoine naturel et historique.

OBJECTIF 12

Établir des modes de consommation et de production durables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Les vingt prochaines années annoncent l'entrée dans la classe moyenne de bon nombre de personnes à travers le monde, augmentant ainsi la pression déjà forte sur les ressources naturelles. Pour éviter de trop ponctionner la planète, il importe de modifier nos comportements de production ou de consommation. « Faire plus et mieux avec moins », pour reprendre la formule extraite de l'intitulé de l'ODD par l'ONU, est ainsi l'enjeu principal de cet ODD.



ZOOM SUR

1/ Compostage et lombricompostage

Des sessions de sensibilisation au compostage des déchets verts avec distribution à l'appui de composteurs sont organisées toute l'année par le Pays de Grasse. L'opération a pour objectif de limiter les apports de biodéchets dans les ordures ménagères et ainsi de réduire le coût de collecte et de traitement des déchets ménagers. Les distributions se sont déroulées à Grasse, Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiery et Auribeau-sur-Siagne.

Dans le même ordre d'idée, des lombricomposteurs sont proposés à des foyers n'ayant pas de jardin. Cette opération est menée en partenariat avec l'association « Les Jardins du Loup ».



2/ Collecte et recyclage des Déchets Électriques et Électroniques

Chaque année, le SudLabs « Espace Numérique Citoyens Des Monts d'Azur » (ENC) poursuit son engagement dans une politique de gestion des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE) en proposant aux habitants son point de relais DEEE. Ce dispositif est né en 2009 d'une action régionale lancée par l'ENC intégrant un partenariat avec le SMED (par la mise à disposition d'un container DEEE) et avec la mairie de Saint-Auban (pour l'acheminement des DEEE non réutilisables vers le four de Malamaire). Le container placé sous abri est mis à disposition de la population afin de permettre une collecte sélective et de préserver l'environnement de pollutions.



3/ Dématérialisation des flux financiers

Le Service des Finances du Pays de Grasse s'inscrit depuis 2014 dans une démarche de développement durable avec la mise en œuvre de la dématérialisation de toute la chaîne comptable, du bon de commande jusqu'à la transmission des bordereaux de mandats et titres au service de gestion comptable de Grasse (Trésorerie). Ceci a permis de raccourcir de façon significative les délais de paiement aux fournisseurs. Ainsi, cette dématérialisation des flux a permis de supprimer la quasi-totalité des impressions papiers, mais aussi de limiter les déplacements en voiture entre les services des finances et le service de gestion comptable (avant, jusqu'à deux déplacements par semaine avec les services de la Trésorerie). Par ailleurs, depuis 2020, le Service privilégie systématiquement les réunions en visio conférence sauf pour les réunions nécessitant la présence des acteurs.

4/ Renforcement du dispositif d'incitation au tri du verre Cliiink

Dans le cadre de son plan d'optimisation du tri du verre, le Pays de Grasse est la première collectivité en France à avoir déployer sur 130 bornes à verre de son territoire le dispositif connecté, qui récompense le geste de tri du verre de points convertibles en bon d'achat auprès des commerces locaux. Après plus de 5 ans d'utilisation, le Pays de Grasse affiche près de 8 200 foyers utilisateurs, une centaine de commerçants partenaires, plus de 10 millions d'emballages en verre déposés, plus de 23 500 souscriptions à des offres, et un pouvoir d'achat injecté dans l'économie locale de plus de 87 000€ qui ont engendré des retombées financières de 435 000€ chez les partenaires de la CAPG. Le dispositif Cliiink aura ainsi permis d'accroître les tonnages de verre de 22%, soit 1439 tonnes supplémentaires, pour hisser la performance de tri par habitant et par an de 24,1 kg à 29,5 kg (moyenne nationale 30 kg). En 2022, le Pays de Grasse est venu renforcer son dispositif de 20 box supplémentaires sur les communes de Grasse, Peymeinade, Cabris, Spéracèdes, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiey, Saint-Cézaire-sur-Siagne et une sur le territoire des Monts d'Azur, portant le nombre total de bornes à verre connectées à 150 au service de la population.



5/ Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire

Pour la 6^{ème} année consécutive, le Pays de Grasse a poursuivi en 2022 son accompagnement auprès des communes volontaires de La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiey et Peymeinade pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines. La CAPG assure la coordination de la démarche, la formation du personnel de cantine, l'animation d'opérations de pesées, l'élaboration du diagnostic et le plan d'actions correctives. Afin de renforcer cette dynamique, la CAPG fait aussi bénéficier à ces communes du dispositif éducatif et itinérant du Bus du « Sciences Tour » sur la thématique du gaspillage alimentaire. En 2022, près de 500 élèves ont ainsi été sensibilisés aux enjeux du gaspillage alimentaire et de la consommation raisonnée par l'association Les Petits Débrouillards.



6/ Actions de réduction des déchets

Lancement de l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : l'objectif est la réduction de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA). Parmi les actions envisagées, compostage individuel et collectif, sensibilisation des enfants et du grand public, lutte contre les dépôts sauvages, optimisation du tri à la source feront partie intégrante de ce plan ambitieux. D'autres animations ont également été organisées ayant ce même objectif :

- poursuite de la dynamique « Objectif Zéro Déchet » du SMED sur le territoire du Pays de Grasse pour la 4^{ème} année consécutive,
- participation à une nouvelle semaine de promotion du compostage par le Pôle Métropolitain Cap Azur,
- reconduction de l'opération « Relais Tri mobile » avec Véolia dans une école du Pays de Grasse à l'occasion de la Semaine Européenne sur la Réduction des Déchets 2022,
- organisation de la remise de chèque annuelle à la Ligue contre le cancer au titre des tonnages de verre collectés lors de l'année 2021,
- poursuite de la démarche de mise à disposition de composteurs individuels pour les foyers volontaires du territoire,
- organisation d'un nouveau Challenge Cliiink inter-collèges,
- signature d'une convention de partenariat entre le Pays de Grasse et l'association des Entreprises des Bois de Grasse (EBG), pour la mise à disposition de moyens matériels et humains lors des opérations de prévention et de collecte organisées par l'association dans le cadre de son engagement dans la charte « Sud Zéro Déchet Plastique ».

→ En bref

- + **Compostage collectif** : un an d'activité du site de compostage partagé du Plan de Grasse, permettant aux habitants d'un même quartier de valoriser leurs déchets alimentaires. 25 familles se sont inscrites au lancement du projet. Bilan après un an d'utilisation : 1 200 kg de déchets organiques déposés (environ 48kg par foyer) qui ont permis de produire 150 kg de compost mûr utilisable pour les plantes d'appartement et les espaces verts de la copropriété.
- + **Collecte et recyclage des déchets électriques et Electroniques** : portée par des associations et des entreprises d'insertion du territoire, plusieurs tonnes de mobilier sont recyclées par an et des dizaines de vélos, ordinateurs, sont collectés, rénovés et redistribués.
- + **Un « Été Bio » à Collongues, de « Fermes en Fermes »** : marché des producteurs de montagne sur le parvis de la maison France Services de Saint-Auban (en saison, tous les jeudis) et accompagnement à l'organisation du marché annuel des producteurs au Plan de Grasse « Esprit campagne - Passion terroir ».

LES chiffres



Biodéchets :

Composteurs : 4 séances de distribution pour 173 personnes sensibilisées,
Lombry Parties : 3 sessions pour 24 personnes sensibilisées.



Collecte des DEEE :

5 entreprises de l'ESS impliquées dans cette dynamique,
Une cinquantaine d'emplois non délocalisables.



Les déchets sur la CAPG :

779 kg/an/hab de déchets produits sur le territoire,
370 kg/an/hab d'ordures ménagères,
57 kg/an/hab d'emballages et de papiers,
31 kg/an/hab de verre.

OBJECTIF 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Les activités humaines ont atteint une telle ampleur qu'elles affectent durablement le climat, dont l'évolution conditionne des phénomènes climatiques problématiques (montée du niveau des mers par exemple) contre lesquels il s'agit de lutter en amont et de se prémunir en aval. Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et prévenir les conséquences naturelles engendrées par le réchauffement climatique sont ainsi les deux enjeux clés de cet ODD.



ZOOM SUR

1/ *Projet de recherche « 4A »*

Conduit en partenariat entre la CAPG, le CNRS, l'Université de Nice et l'ADEME concernant l'incidence des outils de planification urbaine pour atteindre les objectifs de résilience climatique, le projet « Trajectoire 4 A - Adapter, Anticiper, Articuler, Ajuster » vise à co-construire avec le Pays de Grasse un outil d'aide à la décision destiné à :

- appréhender à des différents horizons de temps, et sur les différents espaces de son territoire, les impacts des actions programmées dans les documents d'urbanisme et dans les plans-climat,
- articuler de manière concrète les urgences à court terme, les actions à moyen terme, et les plans à plus long terme,
- réajuster, si besoin, la stratégie et les actions programmées, en tirant les enseignements des résultats des simulations prospectives menées à l'échelle de la CAPG, de concert avec les élus et les représentants des services concernés par la démarche.

Le financement du projet est intégralement pris en charge par l'ADEME. Ce projet de recherche-action, d'une durée de trois ans, est totalement inédit. La CAPG est le territoire-pilote en France avec lequel l'ADEME et l'équipe scientifique ont choisi de construire la démarche. Celle-ci a vocation à servir de modèle aux autres collectivités françaises.

Le projet est porté par une équipe de scientifiques du Laboratoire de recherche « ESPACE » de l'Université Côte d'Azur, composée de géographes, climatologues, urbanistes, économistes, informaticiens spécialisés en prospective territoriale, et travaillant avec l'équipe Climate Adaptation Consulting / Greenselipar, spécialisée dans l'accompagnement et l'expertise opérationnelle des politiques publiques de transition écologique.

2/ *Gestion durable des crèches*

La qualité de l'air intérieur est surveillée par le biais de capteurs à CO2 dans toutes les crèches. Les bonnes pratiques concourent également à préserver l'air intérieur : utilisation de produits moins toxiques, ménage effectué le soir, vérification et entretien des VMC et utilisation d'appareil à vapeur type SANIVAP permettant un nettoyage efficace en utilisant moins de produit. Le personnel est également sensibilisé aux économies d'énergie avec une attention particulière portée à la température des climatisations l'été (pas trop basse), un suivi des températures par les équipes mais également la pose par la société Véolia de sondes d'enregistrement.

Par ailleurs les agents veillent à éteindre les lumières dès que l'on sort d'une pièce, laisser le moins d'appareils possible en veille la nuit, le week-end ou pendant les fermetures. Enfin, l'isolation des sols a été réalisée dans deux structures : l'Étoile des Pioupious et Daudet.



3/ Promouvoir la mobilité douce

Plusieurs actions concourent à la promotion de la mobilité douce sur le territoire. Le service de La Bicyclette du Pays de Grasse s'envole et renforce sa flotte de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Le service La Bicyclette du Pays de Grasse compte actuellement 64 VAE disponibles à la location pour un montant de 32€ par mois, pour les habitants et/ou actifs du Pays de Grasse.

De plus, afin de garantir aux usagers des aménagements sécurisés, gratuits et en libre accès pour l'usage de leur vélo, le Pays de Grasse a développé l'offre de stationnements les « Boxyclettes » du Pays de Grasse depuis 2019. Aujourd'hui, 36 stationnements sécurisés et abrités et 28 stationnements sécurisés mais non abrités sont présents sur le territoire à l'intersection de modes de transport complémentaires tels que le train, le bus ou le covoiturage, afin d'encourager la multimodalité ainsi que la pratique du vélo.



4/ Opération « Une Naissance, un arbre »

En décembre 2022 a eu lieu le lancement de cette opération durant laquelle le Maire de Grasse et les élus accompagnés de la classe de CM1 de l'Ecole St Antoine (21 enfants) ont débuté la plantation d'environ 600 arbustes d'essences locales, en vue de recréer une forêt urbaine.

Cette action a été menée en collaboration avec la Société VEOLIA, titulaire du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés du Pays de Grasse. Par le biais d'une contribution financière pour une compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre qui n'ont pas pu être évitées, la société Veolia a missionné Reforest'Action, spécialiste de la forêt pour étudier la possibilité de reconstituer une forêt urbaine à Grasse.



Le Département des Alpes-Maritimes a mis à disposition de la commune une parcelle de 2 500 m² en bordure de la pénétrante Cannes-Grasse.

→ En bref

- + **Bus à Haut Niveau de Service du Pays de Grasse** : en 2022 ont eu lieu les études faune et flore et la concertation dans le cadre de la réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service entre la gare SNCF de Grasse et le Jardin du Musée International de la Parfumerie de Mouans-Sartoux.
- + **Application de covoiturage « KLAXIT »** : le Pays de Grasse poursuit son aide à la société de covoiturage Klaxit pour le développement du covoiturage sur son territoire. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG sont financés par la collectivité.
- + **Déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)** : le service WiiiZ représente en 2022 plus de 170 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'Ouest des Alpes-Maritimes, dont 56 bornes sur le territoire de la CAPG. 11 nouvelles bornes ont encore été installées cette année.
- + **Plans de mobilités des entreprises et des administrations du Pays de Grasse** : le service Mobilités-Transports accompagne 6 entreprises de la Zone d'Activités des Bois de Grasse ainsi que l'Hôpital de Grasse dans la révision de leur Plan de Mobilités.
- + **Ateliers mobilités lors de manifestations publiques et entreprises** : à ce jour, et depuis le début d'année 2022, le service Mobilités-Transports a été présent lors de plusieurs manifestations publiques telles que la « Bigreen », la fête du deux roues à Grasse et la fête du vélo à Mouans-Sartoux. Également présent dans les entreprises du territoire, le service Mobilités-Transports a réalisé un atelier dans les entreprises IFF (Parc d'activités des Bois de Grasse).
- + **Contrat de Transition Ecologique** : finalisation en 2022 de l'étude sur la climatisation végétale symbiotique avec pour résultat la constitution d'une banque de données chiffrées sur le pouvoir rafraichissant des essences d'arbres les plus appropriés pour les projets immobiliers.
- + **Plan d'Approvisionnement Territorial** : conjointement, les 4 EPCI composants le pôle métropolitain Cap Azur en association avec le Département des Alpes-Maritimes ont souhaités contribuer à la stratégie nationale « Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique » et « Alimentation durable et favorable à la santé ». Pour se faire, Cap Azur a candidaté à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ».
- + **Mise en œuvre d'un nouveau marché de collecte** : la CAPG a relancé son marché de collecte et de pré-collecte avec un élément important, la décarbonation de la flotte de véhicule du prestataire. Ainsi, à compter de 2023 les véhicules utilisés par notre prestataire seront exclusivement composés de véhicules circulant au bio carburant B100 ou en véhicules électriques. L'impact carbone sera, de part cette action, réduit de plus de 60%.

LES chiffres



KLAXIT :
Plus de 1 000 inscrits sur la plateforme,
7 297 trajets effectués,
113 000 kilomètres parcourus,
13 000 kilos de CO₂ économisés,
7 trajets sur 10 font moins de 25 km.



La Bicyclette :
209 VAE loués,
52% d'hommes et 48% de femmes,
une moyenne d'âge de 48 ans.



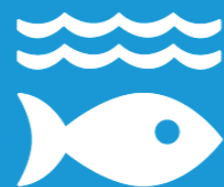
Une naissance, un arbre :
575 arbres âgés de 3 ans plantés sur 2500 m²,
participation de 21 enfants de CM1 de l'école de St Antoine à la plantation.

OBJECTIF

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



14 VIE AQUATIQUE



Écosystèmes précieux tant du point de vue écologique par la richesse de leur biodiversité et leur rôle dans l'élimination des déchets, qu'économique par ses gisements de ressources (nourritures, carburants...) comme d'emplois, les océans sont aujourd'hui menacés d'appauvrissement par les activités humaines directes (surpêche) et leurs effets indirects (pollution). Conserver ces zones et leurs ressources pour assurer leur durabilité et leur biodiversité est l'enjeu principal de cet ODD.

ZOOM SUR

1/ Sensibilisation au respect des océans et des environnements :

Un Escape Game a été réalisé sur la ville de Grasse dans les quartiers politique de la ville et auprès des scolaires sur l'éducation au développement durable. Parce que pour agir il faut commencer par comprendre, l'association G-Addiction a lancé à Grasse l'Escape Game « Environnement, biodiversité et changement climatique ». Plongés dans une simulation immersive de 120m², les participants partent à l'exploration de 6 univers différents pour constater par eux-mêmes les causes et les conséquences du réchauffement climatique : déclin de la biodiversité, évolution du climat, pollution des océans par le plastique, gaspillage d'énergie... A travers le jeu d'indices et d'énigmes, les aventuriers sont invités à comprendre les grands enjeux environnementaux et à identifier des gestes simples et efficaces pour agir concrètement pour la planète.

Parce qu'il s'est engagé à soutenir les actions emblématiques en faveur d'une économie locale liée à préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique, le Pays de Grasse a intégré ce dispositif à son Contrat de Transition Écologique (CTE).



→ En bref

- + **Mallette pédagogique « zones humides » du Pays de Grasse** : 6 mallettes ont été gratuitement mises à disposition de 6 classes du territoire, pour un total de 168 élèves sensibilisés par ce biais aux enjeux de la préservation des zones humides.
- + **Organisation d'une balade commentée sur le site du lac de Thorenc** au mois d'avril, par l'association partenaire la LPO PACA, sur la thématique du lac, de la biodiversité ambiante et des forces et faiblesses des zones humides. 10 participants en ont bénéficié.

LES chiffres



15 enfants ont participé à la journée de nettoyage du littoral et d'initiation à la plongée.



OBJECTIF 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



15 VIE TERRESTRE



Les forêts sont un écosystème d'une valeur inestimable. La qualité de notre air (production d'oxygène par photosynthèse) comme de notre eau (alimentation des nappes phréatiques grâce aux racines des arbres) en dépend. Préserver les écosystèmes terrestres, en luttant contre la déforestation, la désertification et la dégradation des terres est ainsi l'objectif principal de cet ODD.



ZOOM SUR

1/ Développement du Centre de Soins de la Faune Sauvage :

Cette année a permis le développement du premier centre de soins de la faune sauvage du département des Alpes Maritimes initié dans le cadre du CTE du Pays de Grasse. Il contribue ainsi à préserver notre capital biodiversité et à le maintenir dans notre département, à apporter une réponse de proximité efficace et professionnelle aux besoins de prise en charge de la faune sauvage en détresse, à répondre à l'urgence globale de baisse des effectifs de nombreuses espèces protégées, à tenir compte d'une attente sociétale nouvelle sur la condition animale et la protection de la nature, à contribuer aux besoins de veille sanitaire du plan santé.



2/ Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Grasse

L'Atlas de la Biodiversité Communale est un programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, dont l'Office National pour la Biodiversité (OFB) assure le soutien financier via un appel à projet bi-annuel, pour aider les communes lauréates à réaliser leur projet. Un ABC consiste en une étude approfondie des milieux et des espèces présentes sur la commune.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est un véritable outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. L'inventaire réalisé par la LPO sur la ville de Grasse s'est concentré sur les amphibiens (4 espèces inventoriées), les reptiles (8 espèces inventoriées), les mammifères (9 espèces inventoriées) et les oiseaux (6 espèces inventoriées). La phase d'observation et de recherche sera finalisée à la fin de l'année 2023.



3/ Le siège du Pays de Grasse et le Jardin Roure labellisés « Refuge LPO »

Pour concrétiser ses objectifs de développement durable et participer à l'effort collectif de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a sollicité la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mettre en œuvre l'outil Refuges LPO®. La mise en place d'un Refuge LPO® concerne le Jardin Roure et les abords du Siège de la CAPG, le site offrant les caractéristiques nécessaires, c'est-à-dire un potentiel d'accueil pour la faune sauvage et la volonté affichée par la CAPG de s'engager dans cette démarche. Une étude de la faune et de la flore a été réalisée en amont par la LPO. Une formation sur l'accueil de la biodiversité a ensuite été proposée à des agents de la CAPG.



4/ Organisation de la Fête de la Nature

Organisée le 21 mai aux Jardins du MIP, en collaboration avec la ville de Mouans-Sartoux, le Pays de Grasse s'est inscrit dans le cadre de l'événement national de la Fête de la Nature 2022. Cet événement grand public avait pour thème : « La biodiversité dans le bâti et le jardin ».

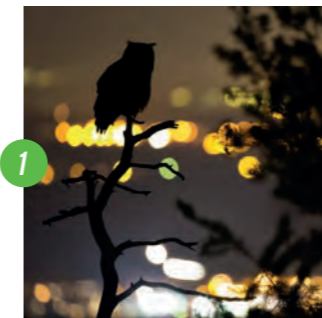
De nombreuses animations autour du jardinage au naturel et de la biodiversité ont été proposées, telles que des ateliers de construction de nichoirs, des balades d'observation dans les jardins à la découverte des insectes, ainsi qu'une distribution de larves de coccinelles.

L'inauguration d'un rucher et le lâcher d'un oiseau se sont inscrits comme d'autres temps forts de cette journée festive.



→ En bref

- + **Lutte contre la pollution lumineuse** : dans le cadre du programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé et avec l'appui de fonds générés par le CTE, la CAPG a organisé trois soirées « Nocturnes sur le Pays de Grasse » à Cabris, Auribeau-sur-Siagne et Grasse avec de nombreuses animations pour les familles : conférences, balades nocturnes, représentations théâtrales et observations du ciel (photo 1).
- + **Sorties nature** : 7 sorties nature pour le grand public ont été proposées sur les thématiques des rapaces nocturnes, de la découverte des Préalpes, de la découverte des papillons, Nuit nationale de la chauve-souris, du brame du cerf, des oiseaux migrateurs et de la découverte des oiseaux du jardin, pour un total de 111 personnes sensibilisées.
- + **Biodiversité dans le bâti** : afin d'inciter la population à mieux prendre en compte la protection des hirondelles et des martinets dans le bâti, le Pays de Grasse a conçu un flyer d'information qu'il a fait envoyer par le Service Urbanisme du Pays de Grasse dans chaque dossier de permis de construire ou de déclarations préalables ouvrant des droits à bâtir (photo 2).
- + **Lutte contre le Frelon Asiatique** : cofinancement en 2022 de la campagne de lutte contre le frelon asiatique portée par le département des Alpes-Maritimes, et notamment du dispositif de signalement sur le numéro vert dédié (photo 3).
- + **Modification n°1 du PLU de Grasse** : afin de mieux prendre en compte la préservation de la biodiversité locale et la sauvegarde des paysages emblématiques de Grasse, une modification du PLU a été engagée en 2022 afin notamment de favoriser les continuités écologiques et la nature en Ville. Cette modification intègre la mise en œuvre de nouvelles servitudes d'urbanisme interdisant toute construction sur certaines continuités écologiques identifiées sur la Ville de Grasse en secteur urbain.
- + **Obtention du label « Jardin remarquable » pour les JMIP** : l'inauguration organisé pour la réception du label a marqué un temps fort avec 110 personnes réunies, presse et grand public (photo 4).



LES chiffres



Fête de la Nature 2021 aux Jardins du MIP : 803 visiteurs dont 147 personnes sensibilisées à travers les ateliers proposés.



Label CAPG « Refuge LPO » : installation de 12 nichoirs (oiseaux, chauves-souris, écureuils, abeilles maçonnes) et un hôtel à insectes.

Biodiversité nocturne :
3 soirées pour 100 participants et 4 balades pour 81 personnes sensibilisées.



150 flyers de sensibilisation aux hirondelles et martinets envoyés avec les demandes de permis de construire.



2 000 animaux sauvages blessés ont été accueillis et soignés par le Centre de Soins de la Faune Sauvage.



OBJECTIF

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.



ZOOM SUR

1/ Prévention des risques de délinquance et de radicalisation

Plusieurs animations ont eu lieu cette année :

- ateliers de sensibilisation aux valeurs de la République,
- ateliers de déconstruction des fake news,
- stéréotypes et développement de l'esprit critique,
- pièces de théâtre et débats sur la prévention de la radicalisation et de l'embrigadement,
- promotion de la citoyenneté,
- découverte des institutions police, gendarmes, pompiers, maires/élus,
- sensibilisation et formation de jeunes et adultes aux engrenages dangereux que peuvent nourrir les extrémismes, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Connaître les moyens d'y résister,
- ateliers éducatifs et Escape Game sécurité routière.



→ En bref

- + **Lutter contre la récidive** : par le développement d'alternatives à l'incarcération, les travaux d'intérêt général (TIG) dans les services de la CAPG.
- + **Soutenir la parentalité** : organisation de conférences parentales sur des thématiques d'actualité et accompagnement par de la médiation parentale.
- + **Aider les structures qui œuvrent dans la prévention de la délinquance** : favoriser les projets de vie des jeunes, voyages à l'étranger, éviter l'inactivité et le désœuvrement des jeunes, accompagnement socio-professionnel des jeunes de 16-25 ans et des adultes de plus de 26 ans, accompagner les mairies dans la mise en œuvre du rappel à l'ordre et dans la création de cellules de veille.

LES chiffres



Délinquance et Radicalisation :
plus de 3 000 personnes sensibilisées
via des actions de prévention.



20 personnes suivies en TIG,
400 familles soutenues dans leur parentalité,
10 cellules de veille menées sur Grasse,
des cellules de veille menées sur Peymeinade
et sur Pégomas.

OBJECTIF

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



L'atteinte des ODD ne pourra se faire en laissant les acteurs agir isolément chacun dans son domaine. Les ODD proposent un agenda intégré et universel. En ce sens, l'ODD n°17, centré sur le développement des partenariats constitue une véritable clef de voûte de l'édifice d'ensemble tant, ainsi que le souligne l'ONU, les « partenariats multipartites seront essentiels pour tirer parti des interconnexions entre les ODD ».



🔍 ZOOM SUR

1/ Mutualisation des services

En 2022, la CAPG et ses communes ont adopté un pacte de gouvernance intégrant un volet « mutualisation ». Les principes sont le volontariat des communes, l'adaptation aux besoins et la mutualisation à la carte. 2022 est ainsi marquée par :

- la création d'un pôle d'assistance dédié aux communes,
- la réflexion de la mise en commun des services techniques,
- le prêt du parc automobile de la Ville de Grasse à la CAPG et aux autres communes,
- une nouvelle prestation de service en matière informatique.

Au total, 4 services communs, 13 conventions de mises à disposition de services, 4 mises à disposition de matériel, 2 prestations de services et une convention de gestion.

2/ Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Cit'Ergie

En lien avec la CACPL et la CASA, la CAPG est en cours d'élaboration de son PCAET. Démarche réglementaire de planification, il a pour objectif l'atténuation et l'adaptation du territoire au changement climatique. Transversal, il met à contribution les services de la CAPG et les partenaires du territoire pour appréhender leur fonctionnement sous le spectre de la consommation d'énergie, et s'inscrire dans une démarche durable. La CAPG a aussi souhaité participer à la démarche Cit'Ergie, un outil de management énergétique pour structurer et mieux gérer l'énergie territoriale.

3/ Acquisition du foncier agricole par les agriculteurs

En juin, la CAPG participait à sa première Assemblée Générale de la SCIC Terre Adonis (entrée au sociétariat en 2021). Celle-ci permet l'acquisition différée du foncier agricole par les agriculteurs. Concrètement :

- un bien à la vente est identifié par un agriculteur qui se signale à la SAFER,
- Terre Adonis en fait l'acquisition et le loue à l'agriculteur pour une durée de 7 à 15 ans,
- au terme, l'agriculteur s'engage à faire l'acquisition du bien.

Ce dispositif permet à un nouvel agriculteur de différer son investissement. Le fonds de la SCIC peut-être abondé par des partenaires publics et/ou privés qui retrouvent leur apport à la conclusion définitive de l'opération.

4/ Le Conseil de Développement (CdD) du Pays de Grasse

Le CdD du Pays de Grasse compte 25 membres en 2022 qui se réunissent en groupes de travail sur les thèmes société innovante, culture, patrimoine et tourisme, environnement et écologie, santé et soins. En juin a eu lieu le séminaire « Projet de territoire du Pays de Grasse ». Une étude menée par deux étudiant.es stagiaires de l'école BESIGN sur les communes du territoire de la CAPG a donné lieu à une restitution et au livret « Développement numérique et sociétal, fondement dynamique et attractif du territoire ».

→ En bref

- + **Dispositif Soliguide** : partenariat avec l'association Solinum pour la plateforme en ligne Soliguide, qui référence les lieux et services utiles (se doucher, manger, domiciliation...).
- + **Participation aux travaux du PNR des Préalpes d'Azur** : soutien technique au programme LEADER et participation aux travaux d'étude relative au foncier agricole.



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE DU PAYS DE GRASSE :



04 97 05 22 58



environnement@paysdegrasse.fr

Conception : Pays de Grasse - février 2023.

SUIVEZ-NOUS !



Crédits photos :

© Aurélien Audevard - LPO PACA
© www.freepik.com
© Adobe Stock

Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse
57 Avenue Pierre Séward
06130 GRASSE
04 97 05 22 00
www.paysdegrasse.fr



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération